

Madame, Monsieur

Votre enfant n'aura pas classe le jeudi 4 avril. Suite à l'Assemblée Générale qui s'est tenue lors de la grève du 26 mars, les personnels de l'éducation en grève ont décidé d'appeler l'ensemble des collègues à se mettre en grève et à se réunir dans les écoles, les établissements, ou par secteur, afin de discuter des réformes en œuvre dans l'éducation.

La Fonction Publique, comme les services publics, sont indispensables au bon fonctionnement de notre pays et assurent un traitement équitable pour tous les citoyens : nous sommes donc tous concernés ! Ils sont actuellement pris pour cible et l'école plus particulièrement, par le gouvernement avec des mesures allant à l'encontre des intérêts des usagers et des personnels.

Le ministre Jean Michel Blanquer avec sa loi sur l'école de la confiance entend modifier considérablement le fonctionnement de l'école et cela aura des conséquences pour les enseignants mais aussi et surtout pour les élèves : des regroupements d'écoles avec le collège, des cadeaux faits à l'école privée en rendant l'instruction obligatoire à 3 ans, des étudiants non formés, non qualifiés en remplacement des enseignant.es et donc en charge des élèves ...

L'école doit avoir les moyens de relever les enjeux qui se posent à elle en s'attaquant aux inégalités scolaires et en permettant la réussite de tous les élèves. Nous porterons ce jour-là nos revendications pour une politique en faveur d'un service public d'Éducation susceptible d'améliorer les conditions de travail des enseignants et les conditions d'apprentissage des élèves.

Nous comptons sur votre compréhension et sur votre soutien.